



La CSIAM communique :

La Chambre Syndicale Internationale de l'Automobile et du Motocycle (CSIAM), en présence des représentants du COFIT, du BIPE, du CCFA, de la FFC, du CNPA et des constructeurs, a remis ce jour à la presse les éléments constitutifs de son analyse de marché à fin avril 2016 pour le secteur du Véhicule Industriel, Bus et Cars compris.

Thierry Archambault, Président-Délégué de la CSIAM, et Jean-Marc Diss, Directeur Général de Mercedes-Benz Trucks France et Président de la Branche VI de la CSIAM, soulignent que le 1^{er} quadrimestre 2016 est marqué par une forte progression (plus de 17%) des immatriculations des véhicules Industriels neufs de plus de 5 tonnes. Cette hausse concerne les porteurs (+ 19%) et les tracteurs (+15%). Tous les constructeurs s'inscrivent dans cette tendance.

Ils rappellent que l'an dernier sur la même période la marché était alors en recul de plus de 3%.

La part de marché des tracteurs se maintient à un niveau élevé (+ de 58%), confirmant aussi l'observation faite en début d'année : les entreprises de transport donnent une part de plus en plus importante aux tracteurs pour dégager une plus grande flexibilité dans l'utilisation de leurs parcs.

La prévision d'un marché 2016 à 43 000 unités est confirmée, au-delà du marché 2015 qui s'est établi à 41 718 unités.

Le micro marché des VUL lourds (près de 500 véhicules) recule de 15,1%.

L'activité Bus et Cars est également orientés à la hausse avec une progression des immatriculations de 10%, tirée principalement pour les Cars de plus de 5 tonnes (+13%), qui ont profités des livraisons importantes pour la mise en place des lignes en autocar.

Les constructeurs de Bus et Cars estiment que le volume des immatriculations pour l'année sera comparable à ceux de l'année précédente voir légèrement inférieure.

Paris, le 04 mai 2016

Le dossier de presse comprenant les tableaux détaillés des résultats du premier quadrimestre 2016 du marché neuf (VI + VUL + Bus et Cars), est téléchargeable sur le site de la CSIAM : www.csiam.fr